

Les droits du lecteur

Par Daniel Pennac
Illustrations de Quentin Blake



1. le droit de ne pas lire

Le droit de ne pas lire :

- parce qu'on n'en a pas envie aujourd'hui;
- parce qu'on a autre chose à faire;
- parce que le soleil nous invite à une promenade;
- parce que nos amis ou notre famille nous attendent;
- parce qu'on ne sait pas quoi lire...



2. le droit de sauter des pages

Le droit de sauter des pages :

- parce qu'on veut savoir la suite ou la fin tout de suite...
- parce que c'est trop long (j'ai horreur des descriptions !) tant pis si après pour comprendre l'histoire il nous manque des éléments (on retournera en arrière) !!
- parce que toutes les pages et tous les mots ne sont pas indispensables !

Le droit de ne pas finir un livre :

- ... de le laisser sur le bord de la route;
- ... de choisir d'entrer ou pas dans l'histoire;
- parce qu'il ne nous plait pas, quitte à le reprendre plus tard dans un mois, dans un an ou plusieurs années parce qu'on le regrette;
- parce que tout le monde en parle et qu'on a peur d'être déçu;
- parce que ce n'est pas le bon moment pour cette rencontre.



3. le droit de ne pas finir un livre

Le droit de relire :

- revenir vers un livre;
- lire plusieurs fois le même livre;
- relire 20 fois (voire 50 ou 100) la même histoire à des petits enfants,

Je ne m'en prive pas !!

Quel plaisir de retrouver les sensations, les héros, le style d'écriture, les mots, l'ambiance et le livre tout corné qu'on aime...



4. le droit de relire

Le droit de lire n'importe quoi :

OUI! C'est bien ça! Puisque je vous le dis! N'IMPORTE QUOI... sans honte et selon notre humeur et le lieu où on se trouve!



5. le droit de lire n'importe quoi



Le droit au bovarysme...
 C'est quoi cette maladie ?
 C'est se laisser emporter par
 l'imaginaire, voyager dans un
 monde parallèle, rire ou pleu-
 rer avec nos héroïnes préféré-
 es, aimer par procuration...

Le droit de lire n'importe où...

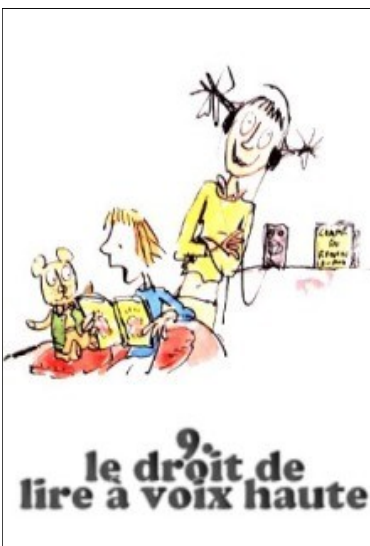
C'est la liberté de lire
 partout où on se sent bien!



Le droit de grapiller c'est le droit de

CHOISIR

- de commencer un livre par la fin;
- de lire plusieurs livres à la fois;
- de butiner d'un livre à l'autre...



Le droit de lire à voix haute :

- pour partager avec les autres ou avec soi même;
- pour se prendre pour un acteur d'un soir;
- pour faire comme si on avait un public imaginaire;
- pour oublier le silence de la maison.



Le droit de se taire

- parce qu'on veut garder nos impressions pour soi;
- parce qu'on ne trouve pas les mots pour dire;
- parce qu'il n'y a pas toujours les mots pour dire.

Ces dix droits se résument en un seul devoir :
Ne vous moquez jamais de ceux qui ne lisent pas,
si vous voulez qu'ils lisent un jour !